



Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC
du Vendredi 3 Décembre 2021 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Marie-Paule Kieffer, Denis Reynaud, Guy Valentin, Serge Mikoff, Guy Llata, Christian Charée, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante.

En Visio : Jean-Claude Monceaux, Corinne Tournassat, Patrick Locheron, Michel Chadelas, Jean-Louis Lecoq, Jean-Louis Saudrais

Excusés : Benoit Audema (en retard), Gilles Grasset

1. Point Financier (information) => JLB

Même si l’année n’est pas encore finie, et qu’il y aura des fluctuations, le bilan 2021 est largement positif avec 20k€ d’excédent. La situation du COVID nous a permis de baisser les dépenses grâce au chômage partiel et à la baisse logique de nos dépenses de fonctionnement. Les recettes ont été augmentées par des subventions non budgétées avec 1000€ pour le Défi du Lion de la BPS, 1000€ de la Ligue pour la MiniMax, et 2000€ de la Région.

Un budget de 4500€ pour la voile légère avait été établi et la réalité de l’activité nous a permis d’atteindre 8378€.

30 primo adhésions rentrent dans ce bilan (soit 2700€) et ne seront pas encaissées en 2022.

En réponse à la question du précédent Comité Directeur sur l’exercice 2020, JLB explique que le transfert de charge de 4464€ correspond à l’aide aux compétiteurs qui étaient basés à Carnon qui n’a pas été effectué en 2021. L’expert-comptable a transformé la ligne de « subvention de la capitainerie » à « transfert de charge ».

Idem pour les 20% pour les stages UCPA ? la ligne a été transformée de subvention à transfert de charges.

Idem pour la subvention CDV qui s’obtient maintenant sur facture, et donc passe dans le poste transfert de charge (aussi appelé remboursement de frais).

Une réflexion doit être menée d’ici la prochaine AG pour créer des incitations au développement de notre club. Les commissions devront amener des propositions. Jean-Louis Saudrais se propose de créer un groupe de travail pour centraliser et formaliser des propositions concrètes.

2. Point d’information sur les adhésions, lancement de la campagne 2022
(information) => JLW/NB

A ce jour, nous totalisons 270 adhérents, nous avons dépassé le chiffre de 2020. 30 primo adhésions ont été prises depuis septembre.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

L'écart avec 2019 qui était de 320 adhérents vient surtout de l'absence d'environ 30 à 40 enfants sur l'école de voile.

La campagne d'adhésion 2022 va être lancée dès le 1^{er} janvier 2022.

3. Renouvellement Convention Voile Légère/Régie, Point sur l'Ecole de Voile Sportive (information)=> JLW/CT

➤ Convention voile légère :

Les comptes sur l'activité VL de 2021 sont bouclés, et le chiffre de 8378€ est validé (représentant 20% des frais d'activité de l'école de voile, soutien à l'entretien des Lomacs, et la cata camarguaise). La facture sous forme de demande de remboursement sera envoyée la semaine prochaine.

Le chiffre a été présenté au CA de la régie du 01/12/2021, et a été accepté très largement. Monsieur le Maire Robert Crauste a salué notre mobilisation pour la voile légère y a remercié grandement Corinne Tournassat pour ses efforts ces dernières années. Jean-Luc Wuhrlin a aussi présenté les orientations en cours de négociation pour le futur plan voile et l'ensemble du conseil d'administration a approuvé celles-ci.

Le Comité Directeur prend note de ces différents accords.

La convention 2022 est en cours de discussion correspondra à une année transitoire avant la mise en place du futur plan voile. Celle-ci sera nous l'espérons une reconduction de la convention 2021 avec une configuration plus orientée vers la création de notre future école de voile sportive dont vous trouverez ci-après l'analyse et le plan d'action.

➤ Ecole de Voile sportive

L'école de voile sportive est revenue aujourd'hui au point zéro.

Les raisons sont multiples :

- Difficulté de fidéliser un moniteur entraîneur,
- Manque d'enfants et de parents motivés,
- Communication défailante,
- Absence de structure de club adapté dans notre port tourné principalement vers les habitables,
- Manque général de dynamique de voile légère sur PC
- Période de Covid.

La proposition de notre maire de participer au financement d'un moniteur-entraîneur constitue un élément nécessaire mais pas suffisant.

Nous devons au préalable répondre à plusieurs questions : le support, les modalités de détection, l'environnement nécessaire à l'émulation sportive de nos enfants.

Notre souci est de rester réaliste !!

Le support que nous privilégions

L'Optimist (enfants de 7 à 12 ans) est le bateau qui réunit à la fois les capacités de formation aux réglages, la possibilité de le transporter (6 par remorques), un coût très raisonnable. A savoir que le club en possède 6.

Les enfants et parents motivés



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Des enfants et parents motivés existent mais nous ne les connaissons pas.

Un travail de détection sera absolument nécessaire au sein de l’école de voile loisir de la SNGRPC-UCPA. L’école de voile loisir devra être au service de la future école de voile sportive.

L’objectif d’une future école de voile sportive nécessite un vivier suffisamment important d’enfants dans l’école de voile loisirs.

Compte tenu des contraintes de l’UCPA il semblerait que le nombre d’enfants soit limité à 30 pour 3 moniteurs disponibles.

La première décision est de concentrer école de voile loisir SNGRPC-UCPA sur le seul support Optimist.

Parmi le potentiel des 30 enfants, nous souhaiterions 2 niveaux (débutant et confirmé) avec comme objectif de rapidement obtenir la proportion de 1/3 de débutants et 2/3 de confirmés.

Les enfants auront la possibilité de venir le mercredi ou le samedi ou le mercredi et le samedi pour les sessions. Il est évident que notre action sera de convaincre les parents de faire participer les enfants le mercredi et le samedi. Les stages de fin de session seront ouverts aux enfants des sessions et de la voile scolaire. Ils seront des moments privilégiés pour la détection des enfants prometteurs par l’UCPA mais aussi par des membres de la SNGRPC.

Communication défailante

Notre communication n’est pas suffisamment efficace et nous devons repenser celle-ci avec l’aide de la régie et de la commune. Des spécialistes du marketing avec l’appui de techniciens de la voile devraient être en mesure de faire une campagne en mettant l’accent sur cette grande opportunité pour les enfants contre un engagement de leurs parts. Nous devons faire rêver Parents et enfants en faisant parler un Kito qui a commencé sur Optimist

Absence de structure de club adapté dans notre port tourné principalement vers les habitables

Cet état de fait est le résultat de choix passés et nous ne pouvons pas attendre cette structure pour prendre des initiatives. Lorsque la dynamique sera en place il sera plus facile de réfléchir

Absence de dynamique de voile légère sur Port Camargue

Le 2eme volet de la voile légère sportive est l’accueil de manifestations de voile légère à Port Camargue intéressantes pour le dynamisme sportif du port.

Certaines manifestations nécessitent un appui financier pour le club et/ou un appui matériel et logistique de la régie et de la commune. Il est important que nous travaillions en amont sur ces budgets pour décider de ce que nous ferons dans ce sens.

4. Proposition de fonctionnement d'une nouvelle commission logistique (validation)

=> DL

L’ancienne commission logistique avait pour mission de mettre à disposition des deux commissions opérationnelles (habitable et voile légère) les moyens humains et matériels nécessaires à l’organisation des régates.

Suite à la dissolution de cette commission, cette mission a été confiée temporairement au responsable de la commission habitable.

Plusieurs arguments ont été avancés afin de justifier du mode de fonctionnement proposé pour assurer la mission :

- Travail en équipe, interchangeabilité



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

- Rigueur et transparence
- Formation et compétence
- Vision globale
- Disponibilité
- Respect de la distinction entre autorité organisatrice et corps arbitral

Le groupe de travail propose :

- de conserver les mêmes objectifs de mission et de confier celle-ci à une commission indépendante pilotée par **Guy Valentin**
- de confier la gestion des moyens humains au duo **Guy Valentin** / Patrick Locheron
- de confier la gestion du matériel au trio **Michel Chadelas** / Patrick Locheron / Marie Paule Kieffer

Règles générales de la gestion des moyens humains :

- Après validation du calendrier (aux alentours de fin novembre, grade FFV de la régates défini), chaque commission (habitable et voile légère) nomme un responsable de Comité d’Organisation par épreuve (mode de fonctionnement inchangé). C’est lui qui assure, par délégation du Club, le rôle qui est dévolu à « l’organisateur » par la FFV.
- Avant la première régates de l’année, réunion des parties concernées (Comités de course, Comité technique, jury, commissaires, organisateurs) pour pré positionnement sur le calendrier annuel, dans le respect des règles de la FFV et des outils officiels de désignation.
- Réunions trimestrielles de confirmation du positionnement de l’ensemble des moyens humains mis sur chaque régates
- La validation du corps arbitral sur le site FFV est confiée au duo responsable de la gestion des moyens humains. Ils sont les seuls autorisés, avec le président, à accéder au site FFV, au nom du club, **pour la désignation des arbitres.**
Jean-Louis Barlatier conserve l’accès **pour la saisie du calendrier.**
- Lancer un nouvel appel à bénévoles auprès de tous les membres du club. Une liste sera maintenue à jour, avec validation par le CD pour les pilotes. Les habilitations pour les postes techniques des régates seront mentionnées dans cette liste.

Les règles générales de la gestion des moyens matériels seront traitées lors de la prochaine réunion, en présence des autres membres pressentis.

Cette proposition de fonctionnement et continuer le travail d’organisation est soumise au vote du Comité Directeur

Membre	Vote	Commentaire
Jean-Louis Saudrais	Pour	
Dominique Laplante	Pour	
Patrick Locheron	Pour	
Michel Chadelas	Pour	
Denis Reynaud	NSPP	
Serge Mikoff	Pour	
Guy Llata	Pour	



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Nicolas Billiard	Pour	
Jean-Louis Lecoq	Pour	
Corinne Tournassat	Pour	
Jean-Louis Barlatier	Pour	
Jean-Claude Monceaux	Pour	
Guy Valentin	Pour	
Marie-Paule Kieffer	Pour	
Benoit Audema	Pour	
Jean-Luc Wuhrlin	Pour	
Christian Charée	Pour	

La proposition de fonctionnement de la nouvelle Commission Logistique est validée à la majorité.

Dominique Laplante mentionne que les pilotes de la nouvelle Commission Logistique, Guy Valentin et Patrick Locheron, sont très motivés pour que cette nouvelle organisation fonctionne.

Guy Valentin, souligne qu’il n’est pas question de faire table rase du passé, et prendre ce qui a bien marché pour l’améliorer.

Pour info, le corps arbitral du club a recruté 10 candidats arbitres qui ont été en stage fin novembre à la Grande Motte, Patrick Locheron sera nommé au plus tard le 29/01/2022 au colloque régional des arbitres à Narbonne, Guy Valentin a été nommé Comité Technique National, par contre Renan Ledret arrête sa formation de Jury.

5. Préparation AGO 2022, membre du CD sortant en 2022 (information) => NB/JLW

L’Assemblée Générale Ordinaire 2022 est prévue le samedi 19 février 2022.

Le calendrier rétroactif de l’AGO 2022 a été posé. L’appel à candidatures et la convocation auront lieu le 19/01/2022, soit au moins 4 semaines avant pour les convocations et 15 jours avant pour les candidatures.

Les sortants de leur mandat de 3 ans au CD seront en 2022 :

- Benoit AUDEMA
- Gilles GRASSET
- Denis REYNAUD
- Corinne TOURNASSAT

Il faudra aussi regarder qui sont les sortants au niveau de la Ligue et du CDV.

Jean-Louis Saudrais souhaite qu’un temps de dialogue avec les adhérents soit instauré pendant la prochaine AGO et réduire la durée des présentations. Ce temps de dialogue est prévu lors de la période de dépouillement des bulletins. L’expérience montre que les sujets sont épuisés avant la fin de cette période et que les participants quittent la salle avant la proclamation des résultats. La diminution des temps de présentations semble difficile au risque de réduire la clarté de celles-ci. Nous mettrons l’accent comme pour chaque AG sur la nécessité d’être le plus synthétique possible.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

6. Congés secrétaire (information) => NB

Les congés 2022 de la secrétaire ont été discutés avec elle et accordés par le Président et le Secrétaire Général.

La secrétaire sera en congés aux dates suivantes :

- Du 12/12/21 au 04/01/22 inclus
- Du 25/03/22 au 29/03/22 inclus
- Du 22/05/22 au 31/05/22 inclus
- Du 24/07/22 au 16/08/22 inclus
- Du 09/11/22 au 15/11/22 inclus

7. Calendrier 2022 (validation)=> DL

La version no 13 du Calendrier avec les modifications suivantes :

- L'ajout de 4 dates de Championnat 30/16
- L'ajout de la CIMA 420
- Le déplacement de la CataCam les 30/14 et 1/05
- L'Echange Open d'Occitanie ouvert à tous les support enfants participant à des épreuves de Ligue avec le premier jour la compétition voile légère et le deuxième jour de la compétition l'embarquement des enfants sur des voiliers habitables
- L'ajout des Toques

La Commission Voile Légère est toujours en attente d'un retour de la Ligue quant à la date de l'épreuve de Championnat de Ligue

Le calendrier est validé par l'ensemble du CD pour communication aux adhérents prochainement.

Le calendrier sera finalement édité en version papier à la demande de certains membres du CD.

A la date de la rédaction du Compte rendu, et suite à des remarques de Pierre Carayon du CNP quant à des problèmes de dates au 4^{ème} trimestre 2022, certaines modifications ont eu lieu :

- *Le Challenge de la Baie n°2 est remonté du 23/10 au 16/10 pour ne pas interférer avec le Grand Prix de Palavas*
- *Le Championnat 30/16 n° passe le 13/11*
- *Le Trophée de la Baie n°1 organisé par le CNP est bien positionné le 20/11*
- *Le Challenge de la Baie n°4 reviens le 4/12*

8. Epreuve CIMA 420 (information) => JLW/CT

Evoquée lors du précédent CD, la Coupe Inter-Méditerranéenne de l'Amitié 420 est une épreuve de la classe Unica 420. Il a été demandé par l'Unica 420 à la SNGRPC d'organiser cette épreuve. Elle est prévue du 25 au 30 avril 2022 et devrait rassembler jusqu'à 70 bateaux avec leurs entraîneurs, soit environ 200 personnes sur l'eau.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le cahier des charges a été reçu le 24/11/2021 et 2 réunions préparatoires ont déjà eu lieu, l’une avec la Régie le 29/11/2021 pour les aspects de soutien logistiques et l’autre le 28/11/2021 avec la CRA pour les aspects d’organisation et d’arbitrage.

Cette épreuve a un gros potentiel au niveau de la notoriété du club et du port d’où le soutien de la Régie comme elle le fait pour les Dragon.

Le budget pour l’organisation de l’épreuve va être travaillé dans les semaines à venir. Les inscriptions sont estimées à 150€ par bateau, plus 25€ par entraîneur ; des semi-rigide de sécurité seront demandé en prêt à la Ligue.

9. Calendrier des animations 2022 (Information) => NB

La commission animation s’est réuni le 23/11/2021 pour préparer le calendrier des RDV du club, repas d’équipage, et autres animations du 1^{er} semestre 2022.

8/01/2022 : veille de Challenge n°5

Programme : Rendez-Vous du Club : Premiers Secours

22/01/2022 : veille de Challenge n°5

Programme : Rendez-Vous du Club : Matelotage

5/02/2022 : veille de Challenge n°7

Programme : après-midi : porte ouverte Dragons, essais en mer sur inscription

Programme : Rendez-Vous du Club : les Dragon

19/03/2021 : Veille de Trophée n°2

Programme : après-midi atelier premier secours en mer mise en situation sur un bateau.

Programme : Rendez-Vous du Club : Dégustation des vins de Quincy du vigneron Pigeat.

09/04/2021 : Veille de la Rotary

Pilote : Pierre Sals

Repas : organisé par le Rotary

23/04/2021 : Veille de la Ronde Blanche

21/05/2021 : Veille de la Uship

Programme : après-midi : atelier Radeau de Survie

10. Point Challenge 2021-2022 => DL

Le classement général du challenge est en attente de réception de résultats de le Grande Motte.

11. Retour sur Le Défi du Lion (information)=> DL

En raison des conditions météo, Le Défi du Lion n’a pu se courir que sur la dernière journée de l’épreuve.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

12. Retour sur Critérium VL (information)=> CT

En raison des conditions météo, l'épreuve a été annulée.

13. Retour sur le CA de Régie du 01/12/2021 (information) => JLW

Retour sur le conseil d'administration de la régie du 1^{er} décembre 2021

Le Président rappelle la composition du conseil d'administration avec 16 administrateurs dont je vous rappelle la constitution :

- 9 représentants municipaux dont 1 personne de l'opposition
- 4 représentants des usagers du port (dont le Président de la SNGRPC)
- 3 représentant nommés par le maire

En amont de ce conseil d'administration un conseil Portuaire et des commissions travaillent pour apporter un avis consultatif pour éclairer les futurs débats.

Les commissions sont constituées d'administrateur et le président de la SNGRPC est membre de commissions importantes telle que :

- la commission d'attribution des places de port,
- le conseil portuaire,
- la commission des finances.

Bien qu'organes consultatifs, les futures décisions sont élaborées pendant ces conseils et commissions. Nous pourrions faire le parallèle entre nos commissions et le comité directeur.

Dans le cas présent toutes les recommandations des commissions et conseil ont été adoptées dans de très large majorité.

L'exemple de la tarification des places de port est un bon exemple.

Le conseil portuaire a demandé que la régie travaille sur un plan d'économie d'investissement et de coûts de fonctionnement afin d'équilibrer au mieux les augmentations objectives d'un certain nombre de coûts. Ce travail a été effectué et présenté à la commission des finances qui a décidé à la quasi-unanimité qu'une augmentation de 1% devrait suffire pour équilibrer le budget. Votre représentant a voté pour ce 1% car il considère ce chiffre comme justifié malgré les pressions toutefois limitées qu'il a subies pour qu'il vote pour un refus d'une quelconque augmentation.

Le Président rappelle qu'une opposition stérile à la mairie et à la régie n'a pas de sens compte tenu des grands soutiens que ces derniers nous apportent.

Une autre décision importante a été voté en faveur de la SNGRPC avec l'acceptation de nos comptes de l'école de voile dans le cadre de la convention 2021. Une présentation des orientations que nous souhaitons donner pour 2022 a été aussi faite. Ces deux sujets ont recueilli une adhésion maximum.

Le Président a expliqué que la diffusion des documents de travail des différentes commissions et aussi du conseil d'administration avait un caractère confidentiel. Le Président se réservera de faire une diffusion restreinte (bureau) ou à des responsables de commissions sur des sujets nous impactant directement.

Pas de remarques particulières de la part du comité directeur sur ce sujet.

14. Points divers

Denis Reynaud va faire faire l'entretien du moteur de Canta D'Oc par Sun Marine à partir du lundi 6 décembre 2022.

La campagne d'appel pour les bons de grutage 2022 commencera dans les semaines à venir. 60 bons de réduction de 40% seront disponibles comme mentionné dans la convention de moyen avec la Régie.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

15. Prochain comité directeur

Le Vendredi 7 Janvier 2022 à 18h.

Fin de Réunion 20h05

Le 03/12/2021

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD